



SESSION PLENIERE DU 16 DECEMBRE 2019

FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE L'INDUSTRIE
EN PAYS DE LA LOIRE, ADAPTER NOTRE
STRATEGIE

Alors qu'une partie du CESER aurait souhaité centrer ce rapport sur le coût du travail qui serait trop élevé, le rapport évoque la nécessaire stratégie à adopter pour soutenir l'industrie en Pays de la Loire.

Au vu des avancées qu'elle a obtenues, la CGT a voté le rapport.

LA CONTRIBUTION DU CESER

Le rapport dresse un état de lieux de l'industrie en France et en Pays de la Loire. En France, on a un poids insuffisant dans l'économie : la balance commerciale de l'industrie est négative.

En Pays de la Loire, le rapport souligne une **situation plutôt favorable par rapport à la moyenne nationale** : les Pays de la Loire sont la deuxième région française pour le poids de l'industrie dans l'ensemble des emplois, avec une décroissance moins marquée qu'au niveau national, et une répartition géographique plutôt bien équilibrée. L'artisanat de production occupe une place importante. Mais l'industrie ligérienne est encore trop peu tournée vers l'international.

Les stratégies de soutien mises en œuvre proposent des dispositifs cohérents mais nombreux, complexes et manquant souvent de lisibilité pour les entreprises.

Le CESER identifie les principaux enjeux actuels de l'industrie :

- ⇒ Enjeux **sociaux** liés aux évolutions de l'industrie et des modes de production, notamment avec la place des femmes.
- ⇒ Enjeux de préservation de **l'environnement**
- ⇒ Enjeux du **numérique** et de l'intégration des nouvelles technologies
- ⇒ Enjeux **d'équilibre** et de dynamique des territoires
- ⇒ Enjeux de la **concurrence**, notamment internationale

Il se prononce pour une **Région stratège** qui anime une politique industrielle forte avec l'ensemble des acteurs.

Les principales préconisations sont les suivantes :

- ⇒ Une **ambition pour l'industrie** en Pays de la Loire : il faut une industrie diversifiée, avec une stratégie de différenciation pour affirmer la spécificité du territoire.
- ⇒ Un **pilotage des acteurs** par la Région avec une commission dédiée au sein du Conseil Régional, et une conférence permanente des acteurs de l'industrie.
- ⇒ Une **organisation efficace des dispositifs** Etat Région Europe, avec des contrats stratégiques de filières.

- ⇒ Des **entreprises engagées** dans leur territoire et soutenues dans leur activité, avec un pacte de développement engageant les entreprises à contribuer au développement de leur territoire, en particulier par le renforcement régional des chaînes de sous-traitance et une contribution des parties prenantes aux démarches de responsabilité sociale et environnementale.
- ⇒ Un dispositif **d'évaluation** et de progrès.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIANE OBLE

La CGT a toujours souligné l'importance de l'industrie dans notre pays, pour son économie, ses emplois, ses services, son agriculture et sa recherche et comme le rapport réaffirme qu'il est temps de lui redonner une place prépondérante.

Nous avons à plusieurs reprises déploré le **manque d'anticipation** tant au niveau de l'Etat que des grands groupes industriels, à la fois sur l'appareil industriel, sur les besoins de formation, de qualification, d'investissement et de R&D.

Il devient **urgent d'élaborer une stratégie** qui prenne en compte les transitions écologiques et sociales, de réinvestir massivement dans l'appareil industriel, de penser de nouvelles manières de produire et de consommer, de penser un autre mode de développement de notre industrie, basé sur une redistribution des richesses et de l'emploi afin de répondre aux besoins de la population et de remettre l'Humain au centre des préoccupations.

C'est la raison pour laquelle, à côté des innovations technologiques, nous devons élargir la réflexion aux **innovations sociales** : réflexion sur l'apport de la recherche fondamentale et technologique, sur l'apport des sciences humaines et sociales, sur l'importance de la connaissance, et sur les liens entre progrès techniques et progrès social, humain, économique, écologique et politique.

Dans la période de transition que nous vivons, face à l'urgence climatique et écologique, face aux défis sur l'IA, face à la mondialisation et à la concurrence effrénée qui nous conduit à une impasse (dumping social et écologique...) et face à l'urgence sociale, il est temps de se poser la question de notre **modèle économique**.

Tant que le profit primera sur la réponse aux besoins, que les intérêts privés primeront sur l'intérêt général, le libre échange et la concurrence sur la coopération, tant que les décideurs politiques seront à la solde du grand capital, aucun développement durable ne sera possible.

Il faut donc conforter le rôle de l'Etat mais également de la Région comme stratège avec une vision animée par l'intérêt général dans sa réponse aux besoins économiques sociaux et défis environnementaux

Comme d'autres organisations, la CGT a écrit une contribution et regrette la décision du bureau, de ne pas mettre en annexe du rapport l'ensemble de ces contributions. Ces dernières offraient une diversité de points de vues et de propositions tant au niveau national que régional qui permettaient une vision d'ensemble.

D'une manière générale, la CGT soutient la majorité des propositions du rapport, qui consistent à réaffirmer l'ambition industrielle de la Région Pays de Loire, en rappelant l'importance d'une industrie diversifiée. **Elle met, cependant, en garde contre l'idée d'une différenciation forte des territoires.** La CGT est ainsi favorable à la création d'une commission dédiée à l'industrie et à la mise en place d'une conférence permanente des acteurs régionaux.

Comme le souligne le rapport, **une réflexion doit être menée sur les qualifications, la localisation de la production, la question des financements, la recherche et l'innovation.** Il faut travailler sur les produits, la durée de vie de l'éco conception jusqu'au recyclage, la modernisation de l'outil de production, la question des coopérations nationales et européennes, la place du travail (conditions de travail, salaire, sens...), produire mieux et autrement (fin de l'obsolescence programmée), développer les circuits courts, la politique du transport, de l'aménagement du territoire et des services publics ... C'est bien le besoin de production qui répond aux besoins, en lien avec la formation, la recherche et le développement des services publics.

Une attention doit être portée aux **conditions de travail** et aux relations entre les salarié.e.s. Il faut éviter le conflit intergénérationnel, notamment au sein des entreprises. Il faut mieux reconnaître l'expérience professionnelle, mieux mixer les expertises entre les jeunes qualifié.e.s et les seniors, et veiller à la formation et à l'employabilité de ces derniers.

Enfin, la Région devrait encourager, via la **conditionnalité des aides**, l'amélioration des conditions de travail, la limitation du recours à la sous-traitance, la limitation des impacts environnementaux (pollution, artificialisation des terres ...).

La CGT votera l'avis et remercie le travail et la qualité d'écoute du rapporteur et du chargé d'étude.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SESSION :

CFTC :

Ne pas oublier l'artisanat.

FO :

Les événements récents soulignent la permanence de la tendance à la désindustrialisation.

Le soutien financier aux entreprises de 140 Md€ par an implique une nécessaire transparence à tous les niveaux.

Abstention sur le rapport.

Chambre d'agriculture :

Nécessité de la prise en compte des coûts de production dans les prix de l'alimentaire. La production de viande bovine diminue en Pays de la Loire.

Medef :

Regrette qu'on attende la page 93 pour évoquer la notion de coût. Souligne le poids des impôts de production : 72 Md€. La C3S, la CFE, la CVAE ont des impacts négatifs.

La compétitivité de doit pas être un gros mot. Il faut faire évoluer le droit du travail et les conditions de travail des entreprises.

VOTES : Le rapport a été adopté par 72 voix pour et 7 abstentions.